

ANNECY, LE MERCREDI 17 JUILLET 2024

**VOIRIE**

## **Le Conseil départemental s'engage auprès de la Commune de La Muraz pour l'aménagement du centre bourg**

**Dans le cadre de sa politique de sécurité routière, Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, et David Ratsimba, Conseiller départemental du Canton de La-Roche-sur-Foron, ont signé ce jour une convention d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien avec Nadine Perinet, Maire de La Muraz, en présence de Lionel Tardy, Vice-président délégué aux routes et aux bâtiments, aux pistes cyclables et aux mobilités. Cette dernière porte sur l'aménagement et la sécurisation du centre bourg sur les RD 15 et RD 48. L'opération, réalisée sous maîtrise d'ouvrage communale, bénéficiera d'un financement de 214 800 € de la part du Conseil départemental.**

La commune de la Muraz a souhaité réaliser l'aménagement de son centre-bourg dans le but d'améliorer et de sécuriser l'accès aux établissements publics (mairie, crèche, école), d'aménager le stationnement à leurs abords mais également de sécuriser le carrefour entre les routes départementales 48 et 15.

Les travaux vont se dérouler en deux phases :

- 1<sup>re</sup> phase en 2024 (durée prévisionnelle de 4 mois) : l'aménagement du parking de la mairie d'une quarantaine de places (en cours, livraison en septembre) ; l'aménagement sur la RD 48 (à réaliser en septembre/octobre) qui consiste à organiser des places de stationnement le long de la voie, à reprendre le carrefour avec la voie communale de la Scierie et à reprendre le carrefour entre la RD 48 et la RD 15 par l'élargissement du virage et la mise en place d'un STOP au droit de la RD 48.

- 2<sup>e</sup> phase en 2025 (durée prévisionnelle de 5 mois) : l'aménagement du parvis de l'école avec une traversée piétonne et la création d'un trottoir ; l'aménagement sur la RD 15 par un giratoire franchissable de type giradome, la réalisation de traversées piétonnes sécurisées et le réaménagement de l'abribus.

**Le coût total de l'opération s'élève 1 M€ HT dont 214 800 € pris en charge par le Conseil départemental de la Haute-Savoie.**

### CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

**Perrine LODS**

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

**Leslie GUILLEMAIN**

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautsavoie.fr

hautsavoie.fr/espacepresse

@htsavoiepresse